

DESTINATAIRES :	Gestionnaires, employés et médecins du CISSS des Laurentides Fanny Laverdure, conseillère cadre en prévention et contrôle des infections, Service PCI
EXPÉDITRICES :	D ^{re} Julie Tremblay, microbiologiste-infectiologue, officier PCI Sophie Perras, chef de secteur, risques biologiques, DRH
DATE :	7 mars 2024
OBJET :	PRÉVENTION DE LA ROUGEOLE DANS NOS MILIEUX

Au Québec, une dizaine de cas de rougeole ont été confirmés au cours des dernières semaines. Bien qu'aucun cas ne soit actuellement documenté dans la région, de nombreux contacts ont été identifiés dans plusieurs régions, dont la nôtre. Considérant le risque de transmission communautaire actuel, nous tenons à vous faire certains rappels concernant la rougeole.

Maladie et tableau clinique

La rougeole est une maladie grave et très contagieuse qui se transmet par voie aérienne. Les signes et symptômes sont les suivants :

- fièvre;
- toux, rhume ou conjonctivite;
- éruption « rash » maculopapulaire d'abord à la figure et ensuite généralisé (apparaît un ou deux jours après les premiers symptômes);
- taches de Koplik (dépôts blanchâtres) sur la face interne des joues.

Le tableau clinique est parfois atténué chez les personnes vaccinées, mais celles-ci peuvent toutefois contracter la maladie.

Incubation : 10 à 18 jours (peut aller jusqu'à 21 jours).

Contagiosité : 5 jours avant le début du « rash », et jusqu'à 4 jours suivant le début de celui-ci.

Pour plus de détails, consultez le [Tableau des agents infectieux](#) disponible sur intranet, dans la section PCI.

Précautions additionnelles

Tout usager présentant des symptômes compatibles avec la rougeole doit rapidement être mis en précautions additionnelles aériennes/contact + (considérant les symptômes pouvant s'apparenter à la COVID-19 également), en chambre à pression négative si possible, ou minimalement dans une pièce fermée.

Mesures de prévention

- Une [affiche](#) est disponible sur le site du MSSS et doit être affichée (plastifiée) dans les bureaux/postes des intervenants de première ligne.
- Le [questionnaire clinique](#) de la COVID-19 a été mis à jour pour y intégrer la rougeole. Assurez-vous d'utiliser cette nouvelle version.
- Le questionnaire PCI du triage à l'urgence a été adapté en intégrant une question spécifique pour détecter les cas présentant des symptômes de rougeole.
- Une [affiche](#) est disponible sur intranet afin de guider les usagers et accompagnateurs dans les milieux ambulatoires et de première ligne. Elle doit être plastifiée et apposée aux entrées et salles d'attente de ces secteurs, ou tout autre secteur jugé pertinent.

Gestion des travailleurs de la santé exposés ou confirmés à la rougeole

Si vous avez été exposé à un cas de rougeole, un retrait du travail pourrait être nécessaire selon votre statut d'immunité; consulter l'[Outil pour la gestion des maladies infectieuses chez les employés](#), disponible sur intranet, pour en savoir plus.

Si vous présentez des symptômes s'apparentant à la COVID-19, nous vous rappelons l'importance d'aller vous faire dépister en appliquant la [procédure](#) et de porter le masque. Les premiers symptômes de la rougeole sont semblables à ceux de la COVID-19.

Si vous n'êtes pas immunisé contre la rougeole, nous vous encourageons à en informer votre gestionnaire, afin que vous ne soyez pas assigné auprès de la clientèle suspectée ou exposée à la rougeole.

Pour toute question à ce sujet, consultez le secteur de prévention des risques biologiques, à l'adresse suivante : covid-19.ssme.cissslau@ssss.gouv.qc.ca.

Vaccination

La vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger de la maladie. Les employés pour qui la couverture vaccinale n'est pas adéquate sont fortement encouragés à se faire vacciner dès que possible. Tous les détails à cet effet sont disponibles dans la [note de service](#) parue le 4 mars dernier.

Nous vous invitons à partager ces informations avec vos équipes, et demeurons disponibles pour vous fournir toute autre information utile.